

ELISABETH, née en 1822, et qui épousera son beau-frère Ernest Flesch ;

MARIE-LOUISE, née le 19. 11. 1826 au N° 112 de la Grand-rue (maison contiguë à celle habitée par son beau-frère Théodore) et qui mourra en 1881, épouse de Mathieu Mullendorff ;

JEAN-PIERRE, né le 12. 11. 1828 ;

CATHERINE-JOSEPHINE (1830-1880), la future Madame Léopold Dumont.

En 1818 PIERRE Hastert tenait toujours auberge rue de la Reine (2) où, à partir de 1823 se trouvait aussi le mess des officiers des 39^e et 40^e régiments de la garnison, après que la veuve de Nicolas SCHROBILGEN (née Hastert) eut dénoncé l'arrangement qu'elle avait contracté en 1820 avec les officiers prussiens. Hastert-Soos servait la pension quotidienne moyennant une mensualité de 18 francs, qui fut successivement augmentée jusqu'à 20 francs. De ces prix de pension et vu les conditions économiques d'alors Mullendorff en arrive à admettre une confortable situation matérielle pour les militaires gradés. (3)

Il semble qu'à la fin des années 20 les Hastert eussent repris l'Hôtel des Pays-Bas sis au N° 104 de la Grand-rue, tout en cédant le restaurant de la rue du Marché aux Herbes à leur parent Soos, dont le nom se trouve encore sur le recensement de 1861 (au N° 12 de la rue du Gouvernement). (4) C'est donc dans l'établissement Hastert de la Grand-rue que se passa la scène, le 2. 11. 1831, où les mercenaires des frères de TORNACO prirent à partie leurs chefs, qui ne s'en tirèrent que grâce à l'intervention de « citoyens courageux ». (5)

Le 6. 2. 1832 Pierre Hastert annonce son départ de l'Hôtel des Pays-Bas et la reprise de l'ancien Café français (sis au N° 371 de la rue des Eaux) sous l'enseigne nouvelle de l'Hôtel de Luxembourg.

Il ajoute que « les personnes qui descendront chez lui trouveront toutes les commodités d'un service très-soigneusement dirigé, grande cour d'entrée, remise pour les voitures, écuries pour les chevaux, vastes appartemens et logemens en très-belle exposition. » Quant à la maison de la Grand-rue, elle était à louer « par quartier » et par mois jusqu'au 1. 3. 1833. (6)

Par actes d'adjudication publique des 13 et 27. 11. 1834, et moyennant 12050 florins, les époux Hastert-Soos se rendirent adjudicataires sur les époux Nic. SCHROBILGEN-HASTERT de l'immeuble ayant abrité l'ancien Café Français. Comme, depuis 1827 (7) les époux Schrobilgen étaient débiteurs envers les Hospices civils d'une somme de 2.500 florins remboursable en 10 ans, et garantie par une hypothèque, les Hospices civils furent dûment colloqués pour leur créance.

Le 27. 8. 1839 décéda à l'Hôtel de Luxembourg à l'âge de 74 ans, la mère de Marie Hastert-Soos, née Marguerite CLEMENT.